

Recommandations adoptées

4.0 CAMPAGNES :

4.1 Malbouffe

Considérant la mission éducative confiée aux établissements d'enseignement quant aux saines habitudes de vie;

Considérant les conséquences néfastes de la malbouffe tant sur la santé physique que psychologique;

Considérant le contrôle des multinationales sur le marché alimentaire;

Considérant la politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif mise de l'avant par le gouvernement du Québec;

Il est proposé :

Que les syndicats de la FNEEQ invitent leurs membres à signer la pétition « Opposition à la malbouffe et aux comptoirs de restauration rapide dans les établissements d'enseignement » déposée à l'Assemblée nationale et à la diffuser le plus largement possible avant le 18 janvier 2018.

4.2 Intrusion de l'entreprise privée en éducation

Considérant la recommandation adoptée par le Congrès fédéral en 2009 de s'opposer systématiquement à toute forme d'intrusion, endogène ou exogène, du privé dans le système d'éducation;

Considérant l'enquête du comité école et société sur la présence du privé dans les établissements d'enseignement présentée en décembre 2011;

Considérant la menace grandissante de la commercialisation dans les murs des établissements;

Considérant la nécessité de l'indépendance des milieux d'enseignement à l'égard de toute forme d'influence marchande;

Il est proposé :

1. Que le conseil fédéral réaffirme son opposition à l'intrusion et aux pressions du secteur privé dans les établissements d'enseignement, notamment en insistant sur la nécessité d'un meilleur financement public;
2. Que le comité école et société relance sa réflexion et mette à jour son analyse de la présence du privé dans les établissements d'enseignement en tenant compte, notamment, de la publicité commerciale, des fondations, de la formation sur mesure et de la sous-traitance;
3. Que la FNEEQ développe un plan d'action pour y mettre fin.

8.0 CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

Il est proposé :

Que le conseil fédéral invite ses syndicats à adhérer ou à renouveler leur adhésion au CISO.

10.0 FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

Considérant la recommandation sur l'internationalisation de l'éducation adoptée lors du congrès de la FNEEQ de mai 2015¹;

Considérant la recommandation sur le financement des universités adoptée lors du congrès de la CSN de juin 2017²;

Considérant les recommandations du rapport final (Tremblay-Roy) sur la politique de financement des universités;

Considérant le manque de transparence des comités de travail sur le financement des universités;

Considérant que le financement est au cœur des ÉGES;

Considérant les travaux du comité école et société sur l'internationalisation, les mandats et recommandations qui en découlent, notamment sur la question des droits de scolarité des étudiantes et étudiants internationaux;

Il est proposé :

1. Que le comité école et société fasse un résumé comparatif du financement universitaire selon différents modèles existants, en privilégiant ceux fondés sur la gratuité scolaire favorisant l'accessibilité en enseignement supérieur ailleurs dans le monde dans le but d'éclairer nos discussions lors du congrès de mai 2018 et qu'il analyse leurs impacts sur les conditions de travail;
2. Que la FNEEQ adopte une position ferme favorisant l'accessibilité pour toutes et tous en opposition directe avec la vision commerciale de mise en marché de l'enseignement supérieur que l'on retrouve en filigrane de la déréglementation des droits de scolarité différenciés pour les étudiantes et les étudiants internationaux et non-qubécois;
3. Que la FNEEQ poursuive ses représentations politiques et profite du calendrier électoral (et des ÉGES) pour porter cette position sur les droits de scolarité des étudiantes et des étudiants notamment internationaux et non-qubécois et la course aux effectifs étudiants comme source de financement;
4. Que la FNEEQ porte cette position au sein de la CSN.

15.0 ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Il est proposé :

1. Que la FNEEQ invite ses syndicats en collaboration avec les associations étudiantes, les personnels enseignants, de soutien, de professionnels et les groupes intéressés, à organiser une activité régionale sur la base du cahier d'animation d'ici la fin mars 2018 dans le cadre de la préparation du deuxième rendez-vous des ÉGES;
2. Que la FNEEQ prévoie la tenue d'une ou de plusieurs instances pour mandater ses représentants au deuxième rendez-vous des ÉGES (prévu du 3 au 5 mai 2018);
3. Que la FNEEQ favorise la tenue de rencontres entre les syndicats de chargé-es de cours et les professeur-es d'université afin qu'ils en arrivent à développer des relations plus égalitaires et respectueuses, et ce, avant le deuxième rendez-vous des ÉGES;
4. Que le comité organisateur considère sérieusement qu'à la suite du deuxième rendez-vous de mai, on lance un débat public sur les revendications pendant la période électorale, au mois de septembre 2018, période largement médiatisée et propice aux interventions auprès des politiciens en campagne.

19.0 FINANCES :

19.1 Nomination de la firme de vérificateurs externes

Que le conseil fédéral, conformément à l'article 11.04 des statuts et règlements, désigne la firme Deloitte à titre de vérificatrice externe pour l'exercice 2015 – 2017 en vue du congrès 2018.

19.2 Autorisation des dépenses du 1^{er} janvier au 25 mai 2018

Que le conseil fédéral convienne que, pour la période du 1^{er} janvier au 25 mai 2018, les dépenses au fonds général et au fonds de négociation se fassent selon les mêmes paramètres que ceux contenus dans le budget 2015 – 2017.

20.0 ÉTAT DE LA SITUATION SUR LES ENJEUX DU PARTENARIAT INTER-ÉTABLISSEMENTS ET DU TÉLÉ-ENSEIGNEMENT

Considérant que le Ministère incite les établissements d'enseignement à développer des partenariats inter-établissements et le télé-enseignement;

Considérant que le développement accéléré des partenariats inter-établissements et du télé-enseignement soulèvent de nombreux enjeux et inquiétudes;

Considérant que les bouleversements majeurs qui en découlent touchent directement les conditions de travail des enseignantes et des enseignants et la qualité de leur enseignement;

Il est proposé :

1. De donner un mandat au comité école et société afin de documenter ces transformations de la pratique enseignante et que l'ensemble des données recueillies permette de dégager des principes, des balises et une stratégie d'action nationale face à ces transformations du monde de l'enseignement, que ceux-ci visent à maintenir le niveau des conditions de travail des enseignantes et des enseignants et la qualité de l'enseignement et faire de cet enjeu une question pour le Congrès de mai 2018;
2. D'inviter les regroupements à dégager les problèmes vécus par les syndicats sur ces enjeux;
3. D'inviter les fédérations syndicales concernées par ces enjeux à partager leur réflexion sur le sujet avec la FNEEQ.

21.0 PRÉPARATION DU 32^e CONGRÈS

Il est proposé :

Que lors du congrès, l'espace accordé à des conférences soit réduit au minimum de façon à laisser le plus d'espace possible aux débats.

23.0 DONS

Il est proposé :

Que le conseil fédéral adopte les dons suivants :

DONS EN ACTION INTERNATIONALE :	
<i>Programme d'étudiants réfugiés (PÉR) de l'Entraide universitaire mondiale du Canada Cégep de Lévis-Lauzon</i>	1 500 \$
<i>Soutien financier pour le Colloque sur la Palestine (automne 2018) – Conférence internationale du CISO</i>	2 000 \$
DONS :	
<i>Collectif la Grande transition (NCS) – Colloque international (17-20 mai 2018 à Montréal)</i>	1 000 \$

12 décembre 2017

Notes en lien avec le point 10.0 – Financement des universités

¹ Recommandation du 31^e congrès de la FNEEQ

Considérant l'importance fondamentale de la coopération et du partage libre et gratuit des connaissances que la FNEEQ oppose à la marchandisation et la concurrence;

Considérant la nécessité de préserver la diversification des enseignements pour éviter notamment leur uniformisation et leur soumission à une hégémonie culturelle;

Considérant que la FNEEQ rejette fermement tout recours à des mécanismes d'assurance qualité;

Considérant que l'accueil et l'intégration des étudiantes et étudiants internationaux doivent se faire de façon adéquate et avec un financement approprié;

Considérant les différences démographiques entre les régions en matière d'internationalisation de l'éducation;

Considérant que les conventions collectives ne sont pas parfaitement adaptées aux diverses réalités de l'internationalisation de l'éducation;

Considérant que l'internationalisation de l'éducation doit se concevoir en collaboration avec les syndicats, les enseignantes et les enseignants, dans le respect de la reconnaissance syndicale, de la liberté académique et de l'autonomie professionnelle;

Il est proposé que la FNEEQ :

1. Mandate le comité école et société pour qu'il poursuive ses travaux sur l'internationalisation de l'éducation;
2. S'oppose à la libéralisation des droits de scolarité et à ce que les droits de scolarité des étudiantes et des étudiants internationaux deviennent une source de financement permettant le désengagement de l'État dans le financement de l'enseignement supérieur;
3. Fasse la promotion de modèles humanistes d'internationalisation de l'éducation fondés sur la coopération, notamment en exigeant:
 - 3.1 Des politiques compensatoires aux baisses démographiques, notamment des mesures incitatives favorisant les régions;
 - 3.2 Que le modèle québécois en enseignement supérieur ne soit pas remis en question;
 - 3.3 Que le gouvernement soutienne et favorise une mobilité bilatérale et qu'il développe des moyens pour que le statut socio-économique des personnes ne soit pas un facteur discriminatoire.
4. Que la FNEEQ présente la question de l'internationalisation aux instances des regroupements pour faire connaître les situations locales pertinentes et qu'elles se penchent sur ses effets.
5. Que la FNEEQ s'oppose aux changements législatifs imposés par Citoyenneté et Immigration Canada concernant l'accueil des stagiaires internationaux.

² **Recommandation du 65^e congrès de la CSN**

Une formule de financement des universités sans compétition et favorisant l'accessibilité :

- Que la CSN dénonce avec vigueur toute forme de compétition engendrant un gaspillage des fonds publics, que ce soit entre les universités ou entre tout type d'établissement d'enseignement supérieur;
- Que la CSN dénonce la formule de financement actuelle qui engendre une marchandisation de l'éducation au détriment de l'accessibilité aux études pour les étudiants de première génération;
- Que la CSN dénonce la course aux étudiants internationaux dans un objectif marchand qui contribue au désengagement de l'État dans le financement des universités.